

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

**PREFECTURE DE TARN-
ET-GARONNE**
Direction des services du
cabinet
Bureau de la sécurité routière

DEMANDE D'ATTESTATION PHYSIQUE A LA CONDUITE AUTOMOBILE
(article R. 221-10 du code de la route)

NOM PATRONYMIQUE
NOM D'EPOUSE (le cas
échéant)
PRENOM
DATE DE NAISSANCE
LIEU DE NAISSANCE
DEPARTEMENT ou PAYS DE
NAISSANCE
ADRESSE DOMICILE
/ / / / /
Téléphone

Activité professionnelle :

- Taxi
- VTC
- Ambulance
- Ramassage scolaire
- Transport public de personnes

A, le
Signature

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- l'avis médical CERFA n°14480*02 (à télécharger sur service-public.fr) établi par un médecin agréé à contrôler l'aptitude à la conduite automobile dans le département de votre domicile (hors médecin traitant),
- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- une copie d'un justificatif de domicile récent,
- une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.